



Cristal Habitat
ENGAGÉ POUR VOS PROJETS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR :

CRISTAL HABITAT
Le Cristal
1, Place du Forum
73025 CHAMBERY CEDEX

Procédure de passation :

Marché de travaux en procédure adaptée ouverte, selon l'article 42-2 de l'Ordonnance N° 2015-899 du 23 juillet 2015 et article 27 de son décret d'application n°2016-360 du 25 mars 2016
Le pouvoir adjudicateur pourra procéder à une négociation, mais se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur les bases des offres initiales sans négociation

Objet du marché :

Construction d'un bâtiment de 16 logements meublés en cœur de station – La Féclaz - 73230 LES DESERTS

Caractéristiques principales :

Le délai d'exécution est de 8 mois y compris congés payés intempéries et préparation du chantier

Date de l'ordre de service prévisionnel: cf planning joint au DCE

Les variantes sont autorisées :

Les candidats présenteront un dossier général « variantes » comportant un sous-dossier particulier pour chaque variante qu'ils proposent. Outre les répercussions de chaque variante sur le montant de leur offre de base, ils indiqueront les adaptations à apporter tout en respectant les exigences minimales indiquées au cahier des charges.

Décomposition en tranches et lots :

L'opération comprend 8 lots ainsi définis :

Lot n° 20 : VRD Espaces Verts – Réalisation de l'ensemble des VRD, terrassements et aménagements

Lot n° 40 : Gros Œuvre- fondation et super structure de l'ensemble de l'opération

Lot n° 50 : Charpente – Réalisation d'une toiture montagne et réalisation des bardages

Lot n° 55 : Modules Pré fabriqués – Réalisation des modules pré fabriqués dont plomberie, électricité et mobilier

Lot n° 70 : Etanchéité -Etanchéité des toitures plats

Lot n° 170 : Plomberie CVC Commun – Plomberie hors modules

Lot n° 180 : Electricité – Electricité hors modules

Lot n° 480 : Agencements des communs

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Conditions relatives aux marchés :

- Modalité de financement : Selon les modalités de financement des organismes de logements sociaux dotés d'une comptabilité commerciale.

- Modalités de règlement des comptes : Conditions du C.C.A.G.-Travaux, le délai global de paiement est de 30 jours.

- Forme juridique des groupements : pour garantir la bonne exécution du marché, le Pouvoir Adjudicateur demande que les groupements revêtent la forme juridique suivante : Groupement conjoint avec mandataire solidaire, groupement solidaire, groupement momentané.

- Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

Si les offres des concurrents sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté ; cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

PIECES RELATIVES A LA CANDIDATURE :

Pièces de la candidature :

Les candidats peuvent utiliser pour présenter leur candidature les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) ou le Document Unique de Marché Européen (DUME). Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr.

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 48 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;
- Extrait de KBis de moins de 3 mois
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat ;
- Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat ;

- titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ;
- Certificats de qualifications professionnelles. Le pouvoir adjudicateur dans ce cas précise que la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ;
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Le pouvoir adjudicateur acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés ;
- Echantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures ;

2- Capacités économiques et financières:

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels concernant les trois dernières années.
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi, concernant les trois dernières années ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile et décennale à jour.

Critères de sélection des candidatures :

- * Garanties et capacités techniques et financières
- * Capacités professionnelles
- * Capacités de l'entreprise aux respects des délais prévus.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

<i>Critères</i>	<i>Pondération</i>
1- Valeur technique	50 %
2- Prix des prestations	50 %

CONDITION DE DELAIS:

- **Date limite de réception des candidatures et des offres** : 4 février 2019 à 11h00
- **Délai minimum de validité des offres : 90 jours**

AUTRES RENSEIGNEMENTS:

• **Renseignements complémentaires :**

Les renseignements complémentaires sont envoyés, via notre profil acheteur - www.achatpublic.com - aux candidats qui les demandent au plus tard 8 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres.

• **Renseignements techniques et administratifs**

Les renseignements complémentaires (qu'ils soient d'ordre administratif ou d'ordre technique) sont à transmettre via la plateforme de dématérialisation : www.achatpublic.com

• **Adresse à laquelle doivent être envoyés les plis :**

La transmission des documents par dématérialisation étant devenue obligatoire à partir du 1er octobre 2018 pour les marchés supérieurs à 25 000.00 €uros H.T., aucune candidature ni offre ne sera acceptée en version papier.

Les plis seront à adresser par voie électronique à l'adresse suivante : www.achatpublic.com. Le choix du mode de transmission est irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Le Pouvoir Adjudicateur informera, par voie dématérialisée, l'acceptation ou le refus d'une candidature ou d'une offre.

Complément d'informations sur l'envoi des offres par voie dématérialisée : se référer au règlement de consultation.

- Instance chargée des procédures de recours et adresse à laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction d'un recours : Tribunal de Grande Instance de Chambéry

- **Date d'envoi du présent avis à la publication :** 15 janvier 2019